

## Conseil communal du 18 juillet 2024

### Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre,  
C. MOES, D. WELTER-KARGER, échevins;

Ch. BOULANGER-HOFFMANN, J.-P. LICKES,  
L. COLLING, K. HERMANN, Y. MESQUITA,  
M. ROEMER, N. ZIGRAND, conseillers

P. REISER, secrétaire communal

**Absent (excusé):** J. CARELLI, procuration  
donnée à N. ZIGRAND (selon l'art. 19bis de  
la loi communale)

(Séance à huis clos)

### Personnel communal – Fixation de la rémunération d'un salarié à tâche intellectuelle

À l'unanimité, le conseil communal décide  
de fixer la rémunération de M. Evers Gilles,  
salarié à tâche intellectuelle.

(Séance publique)

### Ecole fondamentale – Identification de l'école fondamentale de la Commune de Habscht

A l'unanimité, sur proposition du corps  
enseignant et avec l'accord de la  
commission scolaire, le conseil communal  
décide de réunir juridiquement les écoles  
actuelles de Septfontaines et d'Eischen  
en une seule école dénommée «ECOLE  
FONDAMENTALE DE LA COMMUNE DE  
HABSCHT (ÄISCHEN-HABSCHT-SIMMER)».  
Cette solution permet le maintien de  
classes équilibrées dans l'intérêt d'un  
enseignement de qualité.

### Organisation scolaire et PDS 2024-2025

Le conseil communal approuve à  
l'unanimité le projet d'organisation scolaire  
2024/2025 et le plan de développement  
scolaire.

### Logement abordable «Wëllersak» à Eischen – Infrastructures publiques

Le conseil communal approuve à l'unanimité  
les plans et devis pour les infrastructures  
publiques du PAP «Wëllersak» à Eischen,  
au montant de 1.850.000,00€.

### Projets communaux – Aire de stockage à Greisch

Le conseil communal approuve à  
l'unanimité les plans pour une aire de  
stockage à installer vis-à-vis du hall  
technique à Greisch.

### Décomptes de projets communaux

Le conseil communal approuve à  
l'unanimité les décomptes pour le hall  
technique à Greisch, ainsi que pour  
l'extension des infrastructures du terrain  
de football à Hobscheid.

### Mesures contre les inondations – Adaptation de la participation communale

Le conseil communal décide de continuer  
le système d'aide financière existant pour  
l'installation d'un clapet anti-retour et  
fixe une participation de la commune à  
hauteur de 75% d'un montant maximum  
de 4.000 euros, soit un subside maximal  
de 3.000 euros. Un bureau spécialisé,  
proposé par l'administration communale,  
est à disposition des habitants pour donner  
un avis circonstancié aux personnes  
souhaitant installer un clapet anti-retour  
ou un système de relevage à son domicile.

### Acte d'échange

Le conseil communal approuve l'acte  
notarial du 4 juin 2024 concernant l'échange  
entre la commune de Habscht au lieu-dit  
«Waasserbach» (commune de Beckerich)  
et des terrains au lieu-dit «An der Laach»  
à Roodt (commune de Habscht) (terrains  
pour la mise en place d'un trottoir).

### Règlement temporaire de circulation – kermesse d'Eischen

Le conseil communal adopte un règlement  
de circulation à hauteur de la Place Denn  
à Eischen dans le contexte de la kermesse  
d'août.

### Divers

Le conseil communal décide, à l'unanimité,  
d'attribuer la fonction de secrétaire au  
sein de la commission du vivre-ensemble  
interculturel à M. Wagner Roger.